



## *L'Europe et les Départements français d'Outre-mer*

### INFORUP

Semaine du 16 au 20 juillet 2018

#### **A L'OCCASION DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE, LES ÉTATS MEMBRES EXPRIMENT DES RÉSERVES SUR LA FUTURE PAC POST**

**2020** : La proposition législative de la Commission européenne, publiée le 1er juin 2018, envisage de modifier l'architecture de la Politique agricole commune (PAC). Les Etats membres devraient, selon cette proposition, établir des plans stratégiques nationaux qui concerneront à la fois l'utilisation des crédits du FEAGA et ceux du FEADER (respectivement 1er et 2nd piliers de la PAC), selon des objectifs définis au niveau européen. Il s'agit donc de sortir de la logique régionalisée de Programmes Opérationnels (PO) que nous connaissons actuellement. De surcroît, ces plans nationaux devront recevoir l'approbation du Collège des Commissaires avant d'être mis en œuvre, alors qu'actuellement seule la DG AGRI est compétente. Le Commissaire européen à l'Agriculture, M. Hogan, a souhaité rassurer les ministres de l'Agriculture des Etats membres de l'Union européenne qui étaient réunis lundi 16 juillet à Bruxelles. Les Etats s'inquiètent en effet de la complexité de cette nouvelle architecture pour les administrations nationales et pour les agriculteurs, alors que le Commissaire Hogan a assuré que l'objectif principal était de simplifier et d'assouplir le fonctionnement de la PAC. Le Commissaire Hogan a évoqué, par exemple, la nouvelle définition unique du « jeune agriculteur », la réduction du nombre de critères d'éligibilité en matière de développement rural ou encore la réduction du nombre d'indicateurs de suivi des résultats des exploitations. Par ailleurs, cette proposition législative ne remet pas en cause les engagements pris par le Commissaire Hogan lui-même, le 26 juin dernier, s'agissant du maintien du budget du POSEI. Cependant, la crainte des Etats est que cette simplification administrative, si elle était mise en œuvre, bénéficierait surtout à l'administration de l'Union plutôt qu'à celles des Etats membres. Le Commissaire Hogan, pour

surmonter les éventuelles difficultés de cette nouvelle articulation de la PAC, a longuement insisté sur les apports des nouvelles technologies, qui, selon-lui, simplifieront, accéléreront et automatiseront les nombreuses procédures administratives (systèmes satellitaires, big data, IA). A l'occasion de ce Conseil, la France et l'Allemagne ont adopté une position commune sur l'avenir de la PAC, soutenue par le Portugal, la Belgique, la Roumanie, la République Tchèque, la Slovaquie et la Grèce. La déclaration commune rejette catégoriquement les réductions envisagées dans le budget de la PAC après 2020 et réclame le maintien de son niveau actuel pour les vingt-sept Etats. De surcroît, la France et l'Allemagne considèrent que les propositions de la Commission « manquent de garanties suffisantes de simplification » et insiste, enfin, sur la nécessité d'un « objectif environnemental élevé ». L'Espagne a souligné l'importance de ne pas opérer une simplification qui ne bénéficie qu'à la Commission et plusieurs Etats ont exprimé des réserves sur les plans stratégiques nationaux (Portugal, Grèce). Plus généralement, les Etats membres craignent que cette nouvelle architecture se dirige vers une nationalisation de la PAC, qui remettrait en cause le marché unique. Enfin, le Ministre français de l'agriculture, Stéphane Travert, a demandé à la Commission européenne de prévoir une période de transition de deux ans pour la mise en application complète de la prochaine PAC. Des groupes de travail composés d'experts ont été mis en place au sein du Conseil pour faire avancer la réflexion sur les propositions de la Commission avant les prochaines réunions des ministres de l'agriculture, à la fin du mois de septembre lors d'un Conseil informel en Autriche et en octobre à Luxembourg. Eurodom est pleinement mobilisé autour de ces discussions relatives aux propositions législatives de la Commission européenne. La Déclaration commune des ministres de l'agriculture de l'Allemagne et de la France sur la future PAC est accessible en suivant [ce lien](#).

## **DES ETATS MEMBRES ONT FAIT CONNAITRE LEURS PRÉOCCUPATIONS S'AGISSANT DE LA NOUVELLE CONDITIONNALITÉ RENFORCÉE PROPOSÉE PAR LA COMMISSION EUROPÉENNE DANS LE CADRE DE LA FUTURE PAC :**

Huit Etats membres de l'Union, à savoir la Finlande, le Danemark, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, la Suède et les Pays-Bas ont fait savoir cette semaine qu'ils estiment le système de conditionnalité renforcée présenté par la Commission dans ses propositions sur la Politique Agricole Commune post-2020, trop complexe. Pour rappel, la Commission propose pour la future PAC d'intégrer les mesures de verdissement des paiements directs à la conditionnalité des aides. La Commission estime que cela permettrait de renforcer le degré de respect des exigences environnementales et climatiques dans l'agriculture. Face à ces propositions, la Finlande soutenue par sept autres Etats membres, a profité de la réunion du Conseil des ministres de l'Agriculture et de la Pêche (Conseil AGRIPCHE) du 16 juillet pour demander « de réduire le nombre de règles communes afin de ne conserver que celles qui sont pertinentes et nécessaires pour tous les agriculteurs de l'ensemble des États membres de l'UE, dans le but de garantir l'efficacité environnementale grâce à

une approche fondée sur les résultats et reposant sur des incitations et des paiements ciblés ». La Finlande estime que la proposition de la Commission réduit de façon considérable la marge de manœuvre des Etats membres dans la prise en compte des spécificités et des besoins nationaux et régionaux.

### **LA COMMISSAIRE MALMSTRÖM ANNONCE DES AVANCÉES DANS LES NÉGOCIATIONS ENTRE L'UE ET LE MERCOSUR MALGRÉ LES PRÉCÉDENTES ANNONCES PESSIMISTES DE LA COMMISSION :**

Une rencontre entre la Commissaire européenne au Commerce, Cecilia Malmström, et les représentants des pays du MERCOSUR (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay) a eu lieu cette semaine à Bruxelles, les mercredi 18 et jeudi 19 juillet. Après cette réunion, la Commissaire a fait part, via son compte Twitter, de « progrès importants » dans les pourparlers sur le volet commercial d'un accord d'association entre l'UE et le bloc MERCOSUR. Cette information reste toutefois à relativiser, compte tenu des déclarations pessimistes précédentes de Mme Malmström et du Commissaire européen à l'Agriculture, Phil Hogan, à la suite du dernier round de négociation de cet accord (du 9 au 13 juillet dernier) qui n'avait pas permis d'enregistrer de grands résultats. A l'heure actuelle, aucun détail sur les « progrès importants » dont parle la Commissaire Malmström ne sont connus, alors que la date des élections générales brésiliennes, souvent présentée comme dernier délai à un accord de principe, approche de plus en plus (octobre 2018).

## AGENDA DE LA SEMAINE DU 23 AU 27 JUILLET 2018

	<b>PARLEMENT EUROPEEN</b>	<b>COMMISSION EUROPEENNE</b>	<b>AUTRES ORGANES EUROPEENS</b>	<b>AUTRES ÉVÉNEMENTS</b>
<b>Lundi</b> <b>23/07</b>				
<b>Mardi</b> <b>24/07</b>				
<b>Mercredi</b> <b>25/07</b>				
<b>Jeudi</b> <b>26/07</b>				
<b>Vendredi</b> <b>27/07</b>				